

St-Denis le 03 février 2025

Statutaires et Contractuel·les : Ensemble pour l'égalité des cheminot.es !

Le 30 janvier, à l'appel de la fédération SUD-Rail, plus de 500 cheminot·es, statutaires et contractuel.les, se sont réuni·es lors d'une première journée de mobilisation pour bâtir des revendications communes afin d'harmoniser les cadres sociaux à la SNCF.

Toujours guidé·es par l'idée d'égalité des droits, nous avons la volonté que les revendications que nous portons pour les agents contractuels rentrent en échos avec celles des agents statutaires, là où la direction cherche à nous opposer, nous défendons l'unité de notre corps social.

Un débat riche et combatif!

Il est important de rappeler que la SNCF a toujours embauché des agents contractuels, souvent dans des postes spécifiques ou temporaires. La coexistence entre agents statutaires et agents en CDI n'est donc pas nouvelle. Ce qui change aujourd'hui, c'est que les nouveaux et nouvelles embauché.es sont exclusivement en CDI, créant une nouvelle forme de division. Notre combat est d'assurer à tous les cheminots les mêmes droits et protections, quel que soit leur contrat. SUD-Rail a fait de la défense des droits des contractuels une priorité. La matinée a démarré au théâtre Traversière avec un débat



participatif sur la création de revendications communes pour militer ensemble. De nombreuses interventions ont permis de confirmer la justesse des analyses de notre commission contractuel.les, notre stratégie revendicative de terrain et d'apporter des éléments nouveaux pour renforcer notre lutte.

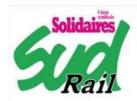
Une mobilisation massive et une direction sourde !



L'après-midi, nous nous sommes rassemblé.es devant la direction SNCF avec force et détermination. Plus de 500 cheminot.es ont manifesté pour porter haut et fort nos revendications. Une délégation de cheminot.es du terrain a été reçue, prouvant à la direction que notre discours n'est pas déconnecté de la réalité comme elle fait souvent semblant de le croire afin de ne pas avoir à se poser les vraies questions!

La direction nous a entendu, mais est restée arc boutée sur ses positions dogmatiques de division des cheminot.es afin de nous opposer. Comment

peut-elle encore restée sourde à la colère des cheminot.es ? Malgré tout, l'essentiel est là, notre message est passé : **nous ne nous tairons pas !**



STATUTAIRES CONTRACTUEL-LE-S MEMES DROITS - MEME COMBAT



Nos revendications pour une équité réelle et une harmonisation réelle des droits entre statutaires et contractuelles.

De véritables grilles salariales (en gardant la spécificité des grilles ADC) pour les cheminot es en CDI, « en miroir » de celles existantes pour les statutaires afin de garantir des rémunérations cohérentes pour

tou.tes les cheminot.es, et des possibilités d'évolutions identiques.

Une médecine de soin étendue aux contractuel.les afin de garantir la pérennité de nos centres médicaux.

- Des facilités de circulation dans les mêmes conditions pour tou.tes les cheminot.es quels que soient leurs statuts ou leurs entreprises.
- Un véritable 13^{ème} mois de branche, seule mesure qui bénéficiera à toutes et tous.
- Intégration des cheminot.es en CDI dans les listings et les commissions de notation afin d'alimenter et de continuer à les faire vivre tout en garantissant l'équité en termes d'évolution professionnelle.
- Une refonte de l'Allocation Familiale Supplémentaire identique quelle que soit la classe des cheminot.es basée sur l'AFS la plus haute actuellement distribuée.
- Des structures de rémunération identique avec une indemnité de résidence pour tou.tes comme s'y était engagée la direction lors de la table ronde du 31 mai 2023.
- L'action sociale dans les mêmes conditions pour tou.tes car c'est un élément structurant de notre corps social cheminot.

Cette journée d'échanges et de débats entre statutaires et contractuels a permis de mettre en lumière une réalité claire : les aspirations à un cadre social harmonisé sont largement partagées. Qu'il s'agisse de structure de rémunération, de protection sociale, de conditions de travail ou d'évolution professionnelle, la seule solution pour continuer à faire vivre le statut, tout en garantissant des droits d'un haut niveau social aux cheminot.es contractuel.les, est d'avoir des garanties équitables entre tou.tes les cheminot.es en partant d'un principe simple et de justice sociale : à travail égal, salaires et droits égaux. En effet, pour lutter contre la casse de nos collectifs du travail engendrée par la décision de la SNCF d'individualiser la rémunération à outrance, SUD-Rail répond : équité pour tou.tes!

Cette journée n'est qu'un début! Ces prochaines semaines, nous multiplierons nos initiatives, renforcerons la mobilisation et utiliserons tous les moyens pour gagner sur nos revendications. La direction doit entendre que nous ne lâcherons rien tant que l'égalité et la justice sociale ne seront pas respectées.

Rejoignez la lutte avec SUD-Rail, ensemble nous sommes plus fort.es!

Contractuel.les. une question sur vos droits ?

Par téléphone:06.95.47.41.00

(Tous les mercredis et jeudis de 9H00 à 17H)

Par mail: contractuel-le-s@sudrail.fr

(Tous les jours 24/24)



